CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

LUNDI 21 MARS 2022 À 18 HEURES

À POMÉROLS

(Salle polyvalente)

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE-RESSOURCES

FINANCES ET OBSERVATOIRE FISCAL

- **1.** Reprises anticipées des résultats de l'exercice 2021, des restes à réaliser de l'exercice 2021, et affectations provisoires des résultats de fonctionnement du Budget principal et des budgets annexes
- **2.** Adoption des taux d'imposition 2022 : Cotisation Foncière des Entreprises Taxe Foncière sur les propriétés non bâties Taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et vote du produit 2022 de la taxe GEMAPI
- 3. Adoption des Budgets Primitifs 2022 du Budget principal et des Budgets annexes de la CAHM
- **4.** Fixation des durées d'amortissement des biens et subventions : tous budgets et toutes nomenclatures comptables
- 5. Transfert d'un emprunt complémentaire de 300 000 € du Budget Principal au Budget Annexe « GIGAMED »
- **6.** Budget Principal autorisation de programme : ajustement des crédits de paiement 2022

RESSOURCES HUMAINES

7. Création de poste d'un ou d'une Chargé(e) de mission stratégie et gestion foncière et immobilière

Foncier

8. Cession des immeubles sis sur les parcelles cadastrées LD 437 (lot 1) et LD 439 lots (1,2 et 4) à PROMOLOGIS pour un montant de 104 100 €

PROJETS DU TERRITOIRE

STRATÉGIE DU TERRITOIRE

- 9. Projet du Schéma de Cohérence Territoriale du Biterrois révisé : avis de la CAHM
- **10.** Modification de la délibération n°3790 du 14/02/2022 relative à la concertation préalable sur la réhabilitation de la friche industrielle de « La Méditerranéenne » à Agde
- **11.** Présentation à l'Assemblée délibérante des rapports d'activités 2020 et 2021 du Syndicat mixte du SCoT du Biterrois

ENVIRONNEMENT ET LITTORAL

12. Projet Schéma Régional des Carrières (SRC) Occitanie - saisine EPCI-SCOT : avis de la CAHM

Ingénierie aquatique et risques

- **13.** Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de l'Ensigaud et de ses affluents : validation du programme et dépôt des dossiers réglementaires
- **14.** PAPI d'intention 2021-2022 Définition d'une stratégie sur les ouvrages littoraux en lien avec la GEMAPI : convention modificative de coopération entre la CABM, la CAHM, la CC La Domitienne et le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron

CISPD

15. Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) : 1ère répartition des subventions aux associations locales, à la ville d'Agde et la ville de Pézenas

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **16.** Approbation de la convention d'application de partenariat 2022-2023 entre la Chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
- **17.** Société Publique Locale du Bassin de Thau à la ville de Sète : acquisition de 26 actions pour un montant total de 26 000 € et désignation d'un Administrateur

Parc d'activités

- **18.** « ZAC La Capucière » à Bessan : cession du lot n° 9 d'une superficie de 1 780 m², parcelle section BV n° cadastral 127, et du lot n° 10 d'une superficie de 2 899 m², composé des parcelles cadastrées section BV 19 et BV 128 et de l'emprise partielle de la parcelle cadastrée section BV 18, à la Sarl ROASTING FACTORY représentée par messieurs Cédric CHAZELLE et Vincent RIEUTORT pour le projet d'implantation de « ETIENNE Coffee & Shop » (abroge et remplace la délibération n° 2546 du 26/03/2018)
- **19.** ZAC « La Capucière » à Bessan : cession du lot n° 24 d'une superficie de 6 400 m², parcelle section BV n° cadastral 148 à la société FINAMUR en substitution de la SAS TAIC, représentée par M. Pascal BORDAGI (complément à la délibération n° 3644 du 05/07/2021)
- **20.** PAEHM « Le Puech » à Portiragnes » : cession du lot n° 21 d'une superficie de 1 373 m², parcelle section AR n° cadastral 258 et du lot n° 22 d'une superficie de 1 426 m², parcelle section AR n° cadastral 259 à la SCI 2R IMMO, représentée par M. Romain ROUANET pour l'entreprise S.V.I.S. (abroge et remplace la délibération n° 2836 du 11/02/2019)

SERVICES DE PROXIMITÉS

EAU, ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL

- 21. Mise en place d'une surtaxe intercommunale dans les conventions de déversement des matières de vidange
- **22.** Présentation à l'Assemblée délibérante des rapports d'activités sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau (SIAE) des communes du Bas Languedoc pour l'exercice 2020
- **23.** Présentation à l'Assemblée délibérante du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable du Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault (SMEVH) pour l'exercice 2020

ADMINISTRATION GÉNÉRALE-RESSOURCES

Représentativité

24. Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault : élection d'un titulaire au sein du Comité syndical suite à la démission de M. Fabrice LAUSSEL (commune de Caux)

Organe délibérant

- **25.** Décisions prises par le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée sur délégation : compte rendu au Conseil Communautaire
- **26.** Délibérations prises par le Bureau communautaire décisionnel de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée sur délégation : compte rendu au Conseil Communautaire
- 27. Détermination du lieu de la prochaine séance communautaire